



Communiqué

le 21/11/2014

SPP-SDF : la faute à FA !

Si la Fédération Autonome (FA) n'est pas auteure du droit, elle est bien auteure du recours aboutissant à la remise en cause des logements pour les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) : rappelons qu'un juge ne statue sur une question que si on la lui pose ! L'argumentaire qu'elle met en avant pour s'exonérer de sa responsabilité frôle la farce. De ce point de vue, elle est fidèle à sa réputation.

Encore une fois, son discours est totalement contradictoire et nous allons vous le démontrer : Elle se félicite de la décision du Conseil d'Etat du 3 novembre 2014 tout en admettant implicitement que cet arrêt signe la fin des logements pour les SPP. Nous la citons : « la remise en cause des logements était donc déjà d'actualité ».

Puisque les logements étaient déjà soit disant sur la sellette, FA a souhaité accélérer les choses et faire des SPP des SDF plus vite que prévu.

Cette mauvaise foi à toute épreuve se double d'un opportunisme déroutant : FA qui tape systématiquement sur les rapports des chambres régionales des comptes leur trouve tout à coup beaucoup de vertus...

Faute de mieux, elle prétend que les organisations syndicales locales ne se sont pas préoccupées de la problématique des logements. Que peut-elle savoir des actions menées sur le terrain puisqu'elle n'a aucun représentant dans ce département ?

A la mauvaise foi et à l'opportunisme s'ajoute une victimisation insupportable : NON FA n'est pas la victime dans cette affaire !

Les vraies victimes sont ces agents qui ont ou qui vont perdre leur logement et sans doute leur indemnité compensatrice logement parce qu'une organisation syndicale n'a pas mesuré les conséquences de ses actions !

Grâce à FA, les SPP logés vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête et cela, le SNSPP-PATS FO le dénonce avec vigueur comme il a toujours dénoncé les situations inacceptables, n'attendant pas les élections comme FA se plaît à vouloir le faire croire.

Le SNSPP-PATS FO, contrairement à FA, ne joue pas avec l'avenir des SPP mais agit.

**Nous avons dans ce sens interpellé le Ministre de l'Intérieur
pour exiger le maintien des logements des agents des SDIS
et défendre les droits de tous les sapeurs-pompiers de France !**

Dès réception de votre matériel de vote et avant le 4 décembre

VOTEZ ET FAITES VOTER SNSPP-PATS FO

Proposer- négocier-contracter